

Une machine à voter

MACHINES À VOTER

Miru Systems
invitée à la prudence

Pour l'Institut de recherche en droits humains (IRDH), le contexte politique volatile de la RDC, avec des manifestations publiques à répétition, est un facteur prépondérant à la violation des droits humains qui exige à Miru Systems Co. Ltd, pourvoyeuse de ces machines, la prise de certaines précautions préalables avant la transaction afin d'éviter sa responsabilité en cas de violations des droits humains.

Face à la focalisation du débat politique de la RDC sur la machine à voter, l'IRDH conseille la prudence à la société sud-coréenne. Cette Asbl lui demande de tenir compte des politiques en matière des libertés d'expression et de prendre en considération les points de vue d'une opinion critique interne de plus en plus envers la machine à voter.

Page 3

FÉLIX KABANGE NUMBI

« Jusqu'à présent, personne n'a démontré que la machine à voter peut truquer les élections »



Félix Kabange Numbi

S'exprimant tout récemment sur un média périphérique capté à Kinshasa, Félix Kabange a rassuré que le Front commun pour le Congo dont il est un des cadres est prêt à aller aux élections, avec ou sans la machine à voter. Il minimise, par ailleurs, le risque de chaos que brandit l'opposition en cas de non prise en compte de ses revendications liées au processus électoral.

Quant aux six millions d'électeurs sans empreinte, il redoute leur mise à l'écart qui pourrait donner lieu à six millions de cas de recours devant les cours et tribunaux. D'où, pense-t-il, le moment est indiqué de lever l'option qu'il n'y aura pas élection. Quant à la machine à voter, la décision sera prise au niveau de la Ceni, a-t-il dit, sans ambages.

Page 2

ENVIRONNEMENT

La RDC va transférer des okapis et des gorilles vers le Zimbabwe

Le transfert se fera dans le cadre d'un programme d'échange d'espèces sauvages avec l'autorité zimbabwéenne des parcs et de la gestion de la faune (Zimparks), indique newdays.co.zw. Le directeur général de Zimparks, Fulton Upenyu Mangwanya, a fait savoir, lors d'une visite au parc national de Hwange, le 8 septembre, que l'opération bénéficierait aux programmes de conservation des animaux des deux pays. Le Zimbabwe a récemment transféré des rhinocéros blancs vers la RDC, dans le cadre de ce programme d'échange.

Mais les défenseurs de l'environnement soutiennent que le



Un Okapi dans un parc en RDC

transfert des animaux est cruel car certains échouent à s'adapter au nouvel environnement et

souffrent de dépression après avoir été séparés de leur habitat naturel.

Page 4

CAN 2019

La RDC frôle la défaite face au Liberia à Monrovia

Les Léopards de la RDC sont passés à côté d'une défaite face aux Lones Stars du Liberia, le 9 septembre, sur une pelouse peu fameuse au complexe sportif Samuel-Doe de Monrovia. Menés à la marque juste après l'heure de jeu de cette rencontre de la deuxième journée du groupe G des éliminatoires de la CAN Cameroun 2019, ils ont égalisé à six minutes de la fin du temps réglementaire.

Pour les matchs de la troisième et quatrième journées contre les Warriors du Zimbabwe, le 10 octobre à Kinshasa et le 13 octobre à Harare, les Léopards feront œuvre utile de compter sur Cédric Bakambu et ramener dans le groupe les autres joueurs absents lors de cette rencontre.

Page 6

FÉLIX KABANGE NUMBI

« Jusqu'à présent, personne n'a démontré que la machine à voter peut truquer les élections »

S'exprimant récemment sur un média périphérique capté à Kinshasa, le cadre du Front commun pour le Congo (FCC) a assuré qu'il est prêt à aller aux élections, avec ou sans la machine à voter. Il minimise, par ailleurs, le risque de chaos que brandit l'opposition en cas de non prise en compte de ses revendications liées au processus électoral.

La décision de la Cour constitutionnelle d'invalider certaines candidatures à la présidentielle de ceux que l'on présente, à tort ou à raison, comme les poids lourds de l'opposition, continue d'alimenter la chronique politique. Chacun y va de son commentaire. Une certaine opinion jette l'anathème sur la Haute Cour qu'elle présente comme inféodée au régime en place de qui elle aurait reçu l'injonction de déclasser certains candidats de taille susceptibles de faire ombrage à celui du FCC. Des critiques sont allées jusqu'à incriminer le gouvernement de vouloir imposer « un Etat de non droit en RDC » avec une Commission électorale nationale indépendante (Céni) qui s'est adjugée la compétence d'interpréter une décision de justice de la Cour pénale internationale en invalidant Jean-Pierre Bemba.

Des récriminations que rejette systématiquement Félix Kabange Numbi pour qui la Céni ainsi que la Cour constitutionnelle n'ont joué que leur rôle, sans parti pris ni inféodation quelconque. Invité



Félix Kabange Numbi

Afrique de Rfi tout récemment, le ministre de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville a pris la défense de la Céni et de la Cour constitutionnelle qui, d'après lui, ont agi en toute indépendance. « Le gouvernement prend acte des décisions de la Cour et ces décisions sont exécutoires immédiatement, les arrêts sont obligatoires et s'imposent », a-t-il réagi, évitant de commenter une décision de la Cour parce que « la Haute Cour a dit le droit ».

A ceux qui pensent que la mise à l'écart de Moïse Katumbi, Jean-Pierre Bemba et Adolphe Muzito pour la présidentielle de décembre est un coup dur asséné à l'inclusivité du processus électoral pouvant le décrédibiliser, Félix Kabange relativise. « Je pense qu'il faut qu'on fasse la part des choses entre d'une part, l'inclusivité, et de l'autre, le respect de la

Constitution et des lois de la République », a-t-il tenu à préciser. Pour cet acteur politique membre de la coalition au pouvoir, il n'y a pas lieu de polémiquer, entendu que les candidats invalidés l'ont été du fait de la loi électorale et de la Constitution, loin de toute autre considération politicienne. D'où son exhortation au respect de la Constitution et des lois du pays par quiconque, fut-il opposant.

« La RDC n'est pas une république bananière »

Là-dessus, il invite l'opposition à suivre l'exemple du chef de l'Etat, Joseph Kabila, qui, conformément à la Constitution, a renoncé à briguer un troisième mandat. « Je pense qu'il est demandé à tous les acteurs politiques de faire de même. Nous ne sommes pas une République bananière où pour raison d'inclusivité, justement,

que les personnes qui ne remplissent pas les conditions d'éligibilité soient tout simplement validées parce qu'il faut être inclusif. Et j'aimerais aussi rappeler qu'il y a aussi une vie en dehors de la présidence. Ce n'est pas seulement qu'il faut obligatoirement, impérativement être candidat à l'élection présidentielle. Si ce n'est pas possible pour raison de droit, je pense qu'il faut être sportif et qu'il faut accepter », a-t-il déclaré.

Sur la même lancée, il décourage une certaine opposition dans son projet de boycott des élections, estimant que cela ne va pas empêcher le pays d'avancer, prenant l'exemple de l'UDPS qui, en 2006, n'a pas participé au processus électoral sans pour autant arrêter le cycle électoral qui s'est poursuivi jusqu'à son aboutissement. Si c'est pour réclamer un dialogue supplémentaire, Félix Kabange dit niet. « Nous ne pouvons pas encore aller vers un autre dialogue et attendre encore des années », a-t-il indiqué avant de mettre en relief quelques préoccupations de l'opposition en rapport avec le processus électoral qu'il tient pour des faux-fuyants, en l'occurrence, le fichier électoral, la machine à voter qui n'inspire pas confiance, la non-inclusivité des candidats, etc.

Pour Félix Kabange, « ce sont des problèmes qui sont pour la plupart derrière nous ». Il a estimé que le fichier électoral a été audité par l'Organisation internationale

de la Francophonie et se trouve actuellement à l'étape de l'affichage des listes. Et d'asséner : « Il n'y a pas de fichier électoral parfait à travers le monde ». Quant aux six millions d'électeurs sans empreinte, il redoute leur mise à l'écart qui pourrait donner lieu à six millions de cas de recours devant les cours et tribunaux. Concernant la machine à voter, la décision sera prise au niveau de la Céni, a-t-il dit, tout en ajoutant que jusqu'à présent, « personne n'a démontré que cette machine peut truquer les élections ».

Enfin, tout en isignant que le FCC est prêt à aller aux élections, avec ou sans la machine à voter, Félix Kabange minimise le risque de chaos que brandit l'opposition en cas de non prise en compte de ses revendications. « A moins que ceux qui ne veulent pas des élections, justement, se mettent dans ce processus du chaos. Parce que la population veut les élections. Et nous, nous voulons aller aux élections. Regardez ce qui se passe dans la plupart des pays africains. Vous ne pouvez pas empêcher quelqu'un de contester. Donc, nous pensons pour notre part qu'il est important que nous allions de l'avant. Ça, c'est très important. Nous devons aller de l'avant et les uns et les autres, mettre un peu d'eau dans le vin, dans le respect des textes et des lois réglementaires », a-t-il conclu.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romnique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Onganga

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Pala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE

(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'IRDH exhorte l'entreprise pourvoyeuse de la machine à voter à la prudence

L'association de défense des droits de l'homme estime que le contexte politique volatile de la RDC, avec des manifestations publiques à répétition, était un facteur prépondérant à la violation des droits humains qui exige à Miru Systems de prévenir les incidences négatives liées à la vente de sa technologie à la Céni.

Les chercheurs du Projet d'application des droits civils et politiques de l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) ont appelé la société multinationale-sud-coréenne et pourvoyeuse des machines à voter destinée à la Commission électorale nationale indépendante (Céni) de la RDC, Miru Systems Co. Ltd, au devoir de prudence, pour lui éviter sa responsabilité, en cas de violations des droits humains. Dans une lettre ouverte adressée au directeur général de cette société, ces scientifiques ont, en effet, noté les inquiétudes des organisations de la société civile (OSC), des candidats aux différentes élections ainsi que des regroupements politiques face au recours non consensuel à la machine à voter que cette dernière a fourni à la Céni. La dernière contestation du mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha), du 3 septembre, a fait remarquer l'IRDH, rencontre la préoccupation d'une grande

frange de la population, relevée le 22 août dernier par la Monusco.

Cet institut a aussi rappelé que le vote du président de la République et des autres représentants du peuple à tous les niveaux était un droit fondamental, garanti au citoyen par la Constitution et les instruments juridiques internationaux des droits humains.

A ce sujet, a-t-il fait remarquer, le gouvernement de la RDC avait interpellé la communauté internationale, lui disant que cette activité était hautement politique et que, par conséquent, elle relevait de la souveraineté de l'Etat. L'IRDH relève, par ailleurs, que bien que les parties prenantes se mobilisent pour ces scrutins, elles se déchirent sur l'arrivée accidentelle de la technologie proposée par cette entreprise commerciale. « Pour les uns, la machine à voter faciliterait l'efficacité de l'opération de vote, et pour les autres, cette logistique permettrait la fraude électorale. En fin des comptes, la machine à voter divise et risque d'être à la base d'une crise politique plus grave. Ses détracteurs l'ont déjà baptisée machine à voler, à frauder ou à tricher », a souligné l'association

La réaction de la Céni

L'IRDH regrette que la Céni, qui a le mandat constitutionnel d'arbitrer la compétition politique, minimise l'opinion de ceux qui



Une machine à voter

s'élèvent contre la machine à voter. Le président de cette institution d'appui à la démocratie, constate cet institut, menace de ne pas organiser les élections si l'on tenait à écarter cette machine. Cette façon de voir les choses par la Centrale électorale serait contraire à l'obligation de sa mission d'organiser, en toute indépendance, neutralité et impartialité des scrutins libres, démocratiques et transparents, se convainc l'IRDH. « En jugeant a priori que ceux qui s'opposent à la machine à voter constituent une minorité, il laisse croire que ce groupe ne pourra pas gagner le vote au suffrage universel qui exige une majorité

simple », a-t-il souligné.

Face à la focalisation du débat politique de la RDC sur la machine à voter, l'IRDH conseille la prudence à la société Miru Systems Co. Ltd, pourvoyeuse de cette machine. « La prudence s'impose à votre entreprise. C'est la raison pour laquelle les chercheurs de l'IRDH en appellent à votre devoir de diligence raisonnable, afin d'éviter votre responsabilité, en cas de violations des droits humains », a averti cette association.

Pour l'IRDH, en effet, la prudence raisonnable était un devoir élémentaire de précaution, expliquant qu'il s'agit de l'ensemble de vérifications qu'une

société réalise avant une transaction. Dans le cas d'espèce, la prudence requise de Miru Systems serait la publication de son plan devant indiquer les mesures préventives de réalisation de risques d'atteintes aux droits humains liés aux protestations contre la machine à voter qu'elle fournit à la Centrale électorale de la RDC. L'IRDH rappelle, ensuite, que « le deuxième chapitre des Principes directeurs de l'OCDE dont la Corée du Sud est membre, exigent à Miru Systems de tenir compte des politiques en matière des libertés d'expression et d'opinion dissidente établies en RDC et prendre en considération les points de vue des autres acteurs ».

Lucien Dianzenza

MACHINE À VOTER

Des techniciens de la Céni à Séoul pour une mise à niveau

Sur initiative du secrétaire exécutif national adjoint de la Centrale électorale, Verdonck Tshiyi Mwamba, une trentaine de techniciens de cette institution d'appui à la démocratie a suivi, le 10 septembre au siège de Miru Systems Co. Ltd, précisément à son usine se trouvant en Gunyo-city à San Bon-Dong (province de Gyeongai), une formation accélérée sur le « Touch vote system » (TVS), a revêlé une dépêche de l'institution parvenue au « Courrier de Kinshasa ».

Le renforcement des capacités a consisté principalement en une formation technique aux différentes composantes de la machine à voter et à la prise en charge des aléas techniques éventuels pouvant subvenir lors de l'utilisation de cette technologie. A cette occasion, deux ingénieurs sud-coréens de Miru System ont animé, à tour de rôle, cette formation. Ils ont présenté la machine à voter dans ses différents compartiments et ce, de façon concrète en déplaçant chaque partie tout en présentant son utilité et son fonctionnement pour qu'elle puisse jouer son rôle d'imprimante de bulletins de vote à l'aide



Des techniciens de la Céni à Séoul

d'un scanner incorporé.

Il ressort de cette formation que la machine à voter fonctionne grâce à un dispositif simple mais pratique pour que l'électeur puisse voter avec facilité et que ses choix soient imprimés aussitôt le vote clôturé en présence des témoins. Parmi les composantes du Kit, il sied de citer, entre autres, les ports USB, les cartes mémoires, les batteries, un écran tactile, le

GPS ainsi que les différents schémas qui constituent l'hardware de la machine.

Bien après les explications des ingénieurs à l'usine où s'effectue le contrôle de qualité des kits complets de la machine à voter et après avoir répondu aux différentes préoccupations des participants, les techniciens de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) ont passé un moment d'essai pratique en simulant

le fonctionnement de la machine. Il a été question, pour chaque technicien, de démonter et de monter une machine à voter. Ce transfert de compétence s'est déroulé dans une ambiance très instructive pour les agents de la Céni, à en croire le bulletin de cette institution.

Les ingénieurs de Miru System sont d'avis que la machine qui est présentement en train d'être contrôlée, avant d'être conditionnée pour son acheminement en RDC, sera d'une efficacité de manière à garantir la crédibilité des résultats qui sortiront des urnes. Par cette formation, la Céni vise à minimiser les aléas techniques éventuels qui pourraient surgir dans l'utilisation de la machine à voter sur le terrain. Très satisfaits des réponses des ingénieurs de Miru Systems, les experts de la Céni à Séoul ont remercié leurs autorités pour avoir initié cette formation en leur faveur. Une autre sur le software va compléter celle-ci très prochainement afin de dissiper toutes les interrogations sur le fonctionnement du logiciel.

Alain Diasso

RIPOSTE CONTRE EBOLA

Le ministre de la Santé sollicite l'implication de la communauté du Nord-Kivu

La chaîne de transmission de la maladie qui sévit dans la province, a indiqué le Dr Oly Ilunga qui était face à la presse le 8 septembre, ne peut être rompue qu'avec l'observation par tous des mesures d'hygiène.

Le ministre de la Santé et de la population a fait le point de la situation épidémiologique de la maladie qui sévit à Beni, dans le Nord-Kivu, depuis le 1er août dernier, plus précisément dans la zone de santé de Mangina. A ce jour, a-t-il indiqué, cent vingt-neuf cas au total ont été enregistrés dont trente et un probables et quatre-vingt-dix-huit confirmés. Parmi les cas confirmés, il y a eu cinquante-huit décès et sept sont actuellement hospitalisés. Il a toutefois assuré que la situation n'était pas critique.

Le Dr Oly Ilunga a assuré que les mesures ont été prises pour casser la chaîne de transmission de l'épidémie, grâce aux piliers de la riposte mis en place par les équipes de coordination. Il s'agit notamment de la surveillance, de la prise en charge, de la logistique, de la communication, de la vaccination, du psychosocial et de la sécurité. De ces piliers,



Le ministre de la Santé et le directeur de l'INRB lors de la conférence de presse

a-t-il dit, la vaccination constitue une stratégie très efficace pour mettre fin à la transmission de la maladie. Aujourd'hui, a fait savoir le ministre de la Santé, 6820 personnes sont déjà vaccinées contre le virus Ebola.

La clé du succès dans cette lutte étant l'observation par tous des pratiques d'hygiène, notamment le lavage des mains, il a demandé l'implication de la communauté, estimant que le système d'alerte

est l'affaire de tout le monde. Dans le cadre de cette riposte, trois centres de santé de traitement d'Ebola ont été construits à Beni, à Mangina et à Goma. Par ailleurs, deux autres centres sont en construction à Butembo et Makeke.

Cependant plusieurs défis sont encore à relever, à savoir vaincre la résistance communautaire, assurer la rentrée des classes et la protection des professionnels de

la santé.

Réagissant au premier cas d'Ebola signalé dans la ville de Butembo, le ministre de la Santé a signifié que depuis le mois d'août dernier, une équipe était déjà sur le terrain pour la sensibilisation. « Nous avons déjà prépositionné à Butembo, depuis le mois d'août, une équipe qui était en alerte. Cette équipe avait déjà fait un énorme travail de sensibilisation avec les leaders de la commu-

nauté, la société civile et la Fédération des entreprises du Congo. Des investigations avaient déjà été faites pour identifier les contacts », a-t-il indiqué. Dans la foulée, Oly Ilunga a précisé que la situation à l'heure actuelle n'était pas encore alarmante au niveau de Butembo.

Un lueur d'espoir pour vaincre l'épidémie

L'espoir serait permis pour vaincre l'épidémie d'Ebola malgré la circulation du virus dans le territoire national. Grâce aux recherches menées par le Pr Muyembe, cinq molécules thérapeutiques ont été approuvées par les comités éthiques et scientifiques. A l'en croire, vingt-six patients ont reçu comme traitement le Mab 114. De ces patients, quinze sont guéris, six sont décédés et cinq hospitalisés. Il a indiqué que les études se poursuivent pour montrer l'efficacité de ce produit. « Il y a des protocoles à suivre et nous y travaillons avec l'Organisation mondiale de la santé », a affirmé le Dr Muyembe, directeur général de l'Institut national de recherche biologique (INRB).

Blandine Lusimana

FAUNE

La RDC va transférer des okapis et des gorilles vers le Zimbabwe

L'opération se fera dans le cadre d'un programme d'échange d'espèces sauvages avec l'autorité zimbabwéenne des parcs et de la gestion de la faune (Zimparks), indique newsdays.co.zw

Le directeur général de Zimparks, Fulton Upenyu Mangwanya, indique-t-on, a fait savoir, lors d'une visite au parc national de Hwange, le 8 septembre, que le programme d'échange bénéficierait aux programmes de conservation des animaux des deux pays. « En ce moment, nous avons des arrangements avec la RDC parce que nous avons des animaux que nous voulons d'eux et qu'ils sont prêts à nous donner, mais nous faisons nos devoirs d'abord, parce que vous ne pouvez pas vraiment prendre un chimpanzé ou un gorille avant de planifier », a-t-il dit, affirmant que Zimparks souhaite également avoir des okapis. « Ce sont des animaux sensibles, et nous devons, avant tout, effectuer des recherches scientifiques et nous assurer qu'ils peuvent effectivement vivre ici sans aucun problème de changement d'habitat. Nous sommes en pourparlers avec nos homologues afin qu'ils fassent un don d'un petit nombre pour commencer et que ce nombre augmente s'ils s'adaptent bien ici », a poursuivi Fulton Upenyu



Des okapis

Mangwanya, cité par newsdays.co.zw. Il a indiqué avoir identifié le parc national de Nyanga, dans la province de Manicaland, comme un habitat possible pour les gorilles. Interrogé sur les craintes de transmission du virus Ebola par les go-

rilles, il a déclaré que ces animaux seront testés avant leur arrivée. Le Zimbabwe a récemment transféré des rhinocéros blancs vers la RDC, dans le cadre de ce programme d'échange.

Mais les défenseurs de l'environnement

soutiennent que le transfert des animaux est cruel car certains échouent à s'adapter au nouvel environnement et souffrent de dépression après avoir été séparés de leur habitat naturel.

Patrick Ndungidi

ELECTIONS À LA FÉDÉRATION DE HANDBALL

Amos Mbayo rempile pour quatre ans

Le président sortant de la Fédération de handball du Congo (Féhand) a été réélu à l'unanimité, soit trente-cinq voix sur trente-cinq électeurs, au cours d'une assemblée générale extraordinaire et élective organisée le 3 septembre, au siège de cette instance sportive dans la commune de Limete, à Kinshasa.

Amos Mbayo a pratiquement été candidat unique pour un autre mandat de quatre ans à la tête de la Féhand qu'il préside depuis 2014. « Au nom du nouveau comité élu et à mon nom propre, je tiens à remercier tous les sociétaires qui ont encore renouvelé leur confiance à mon comité. Nous promettons de travailler toujours pour l'intérêt de cette discipline. Cette fois-ci, nous pensons l'amener encore plus loin », déclarait Amos Mbayo Kitenge, à l'issue de son élection organisée en marge de la 35^e édition de la Coupe du Congo de handball. Cette édition qui s'est déroulée à Kinshasa a été remportée chez les messieurs par Jeunesse sportive de Kinshasa et chez les dames par HC Héritage.

Les autres membres élus sont le premier vice-président Adonis Ngambani, le deuxième vice-président Tshifutshi Mike, le troisième vice-président Paul-Gérard Sapu Kalimasi, le quatrième vice-président Jean-Marie Tshamala.

Freddy Ntanga a été élu secrétaire général, secondé par James Mansakila Musungu. Le poste de trésorier général est revenu à Victoire Bwalibwa et Jacques Joseph Kazadi assumera les fonctions de trésorier général



Amos Mbayo, président de la Fédération de handball de la RDC

adjoint. Quatre membres complètent cette équipe, notamment Bosco Nzapangolombi, Sadou Sangwani, Paulin Tshibanda Tondoyi et Romain Mushid.

Martin Engimo

MÉDIAS

L'état de santé de Tharcisse Zongia inquiète FFJ

L'ONG de promotion et de défense de la liberté de la presse affirme que le directeur du journal satirique «Le Grognon» a été acheminé sans ménagement à la prison centrale de Makala, à Kinshasa.

Dans une alerte du 10 septembre, Freedom for journalist (FFJ) a exprimé ses vives craintes pour la vie du directeur de «Le Grognon», un journal satirique paraissant à Kinshasa, qui serait incarcéré depuis le 7 septembre.

Citant les informations qui lui sont rapportées par un journaliste membre de la rédaction du journal, FFJ atteste que le Tharcisse Zongia a été interpellé le 6 septembre par des policiers qui l'ont immédiatement acheminé au Tribunal de grande instance de Kinshasa/Kalamu, où il y a passé quelques heures de détention au parquet, avant d'être transféré à la prison centrale de Makala, pour « diffamation ».

L'ONG note qu'il est reproché au journaliste d'avoir publié un article contre le secrétaire général du ministère des Sports, Barthélémy Okito. Cet article querellé, paru dans l'édition n°813 du 19 février 2015 et signé par un anonyme, était intitulé « Les petits secrets noirs de la CAN 2015, Barthélemy Okito, un prédateur à mettre hors d'état de nuire ». Cet article faisait état d'un présumé détournement des fonds destinés à l'équipe nationale de football de la République démocratique du Congo, attribué au secrétaire général du ministère des Sports.

Lucien Dianzenza

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



CAN 2019

La RDC frôle la défaite face au Libéria à Monrovia

Les Léopards de la RDC sont passés à côté d'une défaite face aux Lones Stars du Libéria, le dimanche 9 septembre 2018 sur une pelouse peu fameuse au complexe sportif Samuel-Doe de Monrovia. Menés à la marque juste après l'heure de jeu de cette rencontre de la deuxième journée du groupe G des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun 2019, ils ont égalisé à six minutes de la fin du temps réglementaire.

Pour la rencontre, le sélectionneur Florent Ibenge a titularisé Anthony Mossi Ngawi, et devant lui une défense à quatre avec Glody Ngonga à gauche, Djo Issama à droite, et la paire Christian Luyindama et Wilfried Moke dans l'axe. Au milieu de terrain, Nelson Munganga a été chargé de la récupération, avec Jacques Maghoma comme relayeur et Fabrice Ngoma Lwamba pour animer le jeu à l'absence de Paul-José Mpoku, blessé à l'entraînement. Et le trio d'attaque s'est composé de Jonathan Bolingi, Benik Afobe Tunani et Junior Kabananga.

La RDC a débuté la partie avec un bloc bas, sortant par des contre-attaques face à une équipe libérienne qui tente de faire le jeu. On a noté une récurrence de pertes de balles du côté des Léopards, qui se démenaient sur la difficile pelouse du stade Samuel Doe. Jouant à domicile, dans un stade totalement acquis à leur cause et surtout en présence de la légende du football libérien devenu président de la République, George Weah, les Lones Stars ont ouvert la marque

à la 63e minute par l'attaquant William Jebor de Wydad Athletic Club de Casablanca au Maroc. Il a profité d'une erreur d'appréciation du défenseur central, Christian Luyindama, trompé par une aire de jeu du stade Samuel-Doe, parsemée d'aspérités.

Courant derrière un but dans un match apparemment à leur portée, les joueurs de Florent Ibenge ont tenté d'emballer la partie. Ce dernier a réajusté l'équipe en remontant d'un cran son bloc. Glody Ngonda et Issama assez timorés jusque-là, ont commencé à apporter un surplus offensif dans les couloirs gauche et droit. Dans l'entretemps, Meschak Elia, Britt Assombalonga et Chadrac Akolo ont fait leur apparition sur le terrain, synonyme de montée en puissance et en vitesse. Après une poussée soutenue, c'est Meschak Elia qui a égalisé à la 84e minute d'une reprise de volée sur un centre de Glody Ngonda. Un but partout, ce fut le résultat final de cette partie.

Partis pour gagner, les Congolais qui ont emmené quatre avant-centres types (Afobe, Bolingi, Kabananga et Assombalonga) se sont contentés d'un résultat d'égalité face à des Libériens derniers du groupe. Mais aucun d'eux n'a pu trouver le chemin des filets. Le coaching d'Ibenge a certes été payant avec l'entrée de Meschak à la place de Kabananga. Mais l'absence du buteur attitré des Léopards, Cédric Bakambu, a été patente. Auteur de treize buts en quinze rencontres avec Beijing Gouan en Chine, il n'a pas été retenu chez les Léopards par Florent Ibenge pour



Les Léopards de la RDC, le 9 septembre 2018, avant le match contre les Lones Stars du Libéria, à Monrovia.

ce match à cause d'une histoire rocambolesque de manque de passeport biométrique alors que toutes ses données se trouvent au ministère des affaires des Affaires étrangères.

Pour les matchs de la troisième et quatrième journée contre les Warriors du Zimbabwe, le mercredi 10 octobre à Kinshasa et le samedi 13 octobre à Harare, les Léopards feront œuvre utile de compter sur Cédric Bakambu et ramener dans le groupe les autres joueurs comme: Marcel Tisserand de Wolfsburg, en Allemagne; Jordan Ikoko de Guingamp, en France; Gaël Kakuta de Rayo Vallecano, en Espagne; Arthur Masuaku de Westham, en Angleterre; Fabrice Nsakala d'Alanyaspor, en Turquie, et même l'ancien capitaine Youssouf Mulumbu, qui vient de s'engager avec Celtic Glasgow pour deux saisons et

disputera la Ligue des champions cette saison.

Réaction d'Ibenge...

Toutefois, la RDC ne revient pas bredouille de Monrovia, se contentant d'un point plutôt que de rien. « *Le Libéria nous a un tout petit peu dominé en première mi-temps, mais nous sommes revenus. Nous encaissons un but au moment où nous étions mieux pour avoir rectifié à la mi-temps dans l'intention de gagner le match. Nous avons vraiment l'idée de le faire, malheureusement, nous avons encaissé ce but. Et ce qui est très intéressant, c'est le fait que mentalement, nous n'avons rien lâché et nous sommes revenus. Et quand nous l'avons fait, nous avons la possibilité de passer devant. Mais hélas... Quand vous n'avez pas la possibilité de ga-*

gner un match, il ne faut pas la perdre non plus », a-t-il déclaré à la presse après le match.

Avec ce résultat à égalité, la RDC garde la deuxième place du groupe G, le Zimbabwe a tenu le Congo Brazzaville en échec au stade Massamba-Débat de Brazzaville par un but partout. Les Warriors Zimbabwéens sont premiers avec quatre points et un meilleur goal average (+3), devant les Léopards de la RDC qui comptent quatre points également avec un goal average de +2. Les Diables Rouges du Congo Brazzaville coachés par le Brésilien Valdo sont troisièmes avec un point (goal average -2) et les Lones Stars Libériens coachés par James Debbah sont derniers avec un point et un goal average de -3.

Martin Enjimo

BASKETBALL

SCTP et V.Club vainqueurs de la 35^e Coupe du Congo

Les messieurs de la Société congolaise des transports et des ports (SCTP) et les dames de V.Club ont remporté, le 3 septembre dernier au stadium des Martyrs à Kinshasa, la 35e édition de la Coupe du Congo de basket-ball. SCTP a battu BC Terreur en finale de la version masculine par 64 points à 56.

« *L'objectif était d'amener SCTP en Afrique, c'est ce qui est fait. Mais pour la finale, j'avais dit à mes joueurs qu'une finale ne se joue pas, ça se gagne ! Et voilà, on a travaillé plus sur l'agressivité. On est resté concentré jusqu'à la fin et on a réussi à gagner. Je félicite mes joueurs, nos supporters ainsi que nos di-*



Les basketteurs de SCTP brandissent le trophée de la 35e édition de la Coupe du Congo

rigeants, je suis très satisfait de ce titre », déclarait le coach de la SCTP, Ade Koko. En match pour la troisième, BC New Gen a battu le BC Mazembe de Lubumbashi. Et en version féminine, V.Club s'est imposée en finale également face au BC Institut national de sécurité sociale (INSS) par 65 points à 54. La talentueuse basketteuse, Marlène Ngobezezi de VClub, a éclaboussé de son talent la compétition, étant meilleure marqueuse avec 128 points et également meilleure tripointeuse. Elle aura été l'arme de V.Club qui a été un rouleau compresseur face à tous ses adversaires tout au long de la compétition. Le BC Arc-en-ciel a terminé troisième.

M.E.

BRÈVES

OUGANDA

Sous le prétexte de mettre fin au commérage qui nuit à l'image du pays, la taxe exigée par le président ougandais, Yoweri Museveni, pour accéder aux services tels que Facebook, WhatsApp, Skype, etc., est officiellement entrée en vigueur le 1er juillet dernier. Un précédent qui a incité d'autres pays à lui emboîter le pas, pour mettre un terme à certains comportements qu'ils jugent abusifs et dangereux. Les tarifs pratiqués sont de 200 shillings ougandais (0,05 dollar américain) par jour, 1400 shillings (0,36 dollar) par semaine et 6000 shillings (1,56 dollar) par mois. Malgré les mouvements de protestation organisés par les consommateurs dans les rues de Kampala, et même l'action judiciaire intentée par un collectif d'avocats devant la Cour constitutionnelle, l'imposition entre peu à peu dans les habitudes.

SOUDAN

Le président soudanais, Omar el-Béchir, a limogé l'intégralité du gouvernement et nommé un nouveau Premier ministre, Moutaz Mousa Abdallah, chargé de former une équipe resserrée pour faire face à la crise économique qui frappe son pays. La date à laquelle l'ex-ministre de l'Irrigation prêtera serment est encore inconnue. Omar el-Béchir a également nommé Mohamed Osman Yousif Kiber au poste de vice-président. La situation économique du Soudan ne cesse de se détériorer en dépit de la levée, en octobre 2017, des sanctions imposées depuis vingt ans par Washington. Le pays fait face à une inflation de plus de 65%, la livre soudanaise a plongé face au dollar américain et le coût des denrées alimentaires et d'autres produits a plus que doublé au cours de l'année dernière. Par ailleurs, un réseau de trafic d'êtres humains a été démantelé fin août à Khartoum, la capitale du pays, permettant de sauver quatre-vingt-quatorze personnes parmi lesquelles quatre-vingt-cinq enfants dont certains travaillaient dans des mines d'or illégales. Parmi les personnes secourues, les Soudanais, les Sud Soudanais, les Tchadiens, les Congolais (Brazzaville), les Erythréens, les Nigériens. L'« Opération Sawiyan » a permis d'arrêter douze femmes et deux hommes au cours d'un vaste coup de filet de la police locale, avec l'appui d'Interpol, qui a visé « plusieurs points névralgiques » de la ville comme l'aéroport international et des mines d'or à ciel ouvert situées à l'est. Les personnes arrêtées sont soupçonnées d'appartenir à des groupes criminels qui font de « l'immigration clandestine, le travail d'enfants et la mendicité forcée » leur commerce.

MAURITANIE

Le parti au pouvoir est largement en tête des élections législatives, régionales et locales du 1er septembre, loin devant les islamistes arrivés en deuxième position. L'Union pour la république (, parti au pouvoir) a été classée en tête des partis politiques au vu des résultats provisoires avec le plus grand nombre de députés, de mairies et le tiers des treize conseils régionaux à l'issue du premier tour. Sur cent cinquante-sept sièges de députés en jeu, le parti au pouvoir en a eu soixante-sept contre quatorze pour le parti islamiste (tewassoul, opposition). Il a déjà emporté quatre conseils régionaux sur les treize du pays et cent huit communes sur deux cent dix-neuf. Le taux de participation à ces élections a été de 73,4%, a affirmé le président de la Céri, Mohamed Vall ould Bellal. Un second tour est prévu le 15 septembre pour élire vingt-deux députés. Quatre autres députés représentants les Mauritaniens de l'extérieur doivent être élus après l'installation de la prochaine Assemblée nationale.

NIGERIA

L'armée nigérienne a affirmé avoir repris aux jihadistes de Boko Haram la ville de Gudumbali dans le nord-est du pays que les insurgés avaient prise, le 7 septembre, après avoir attaqué et pillé la base militaire. Selon un porte-parole de l'armée, le général Texas Chukwu, ce raid effectué par Boko Haram dans l'Etat de Borno n'a fait aucune victime mais, selon un membre d'une milice locale, au moins huit civils auraient été tués. Une source militaire à Maiduguri a dit que les troupes sont revenues dimanche dans une ville désertée par les insurgés de Boko Haram qui en sont volontairement partis samedi après avoir pillé la base militaire. La même source militaire fait état d'une autre attaque samedi de Boko Haram contre une base navale sur les rives du lac Tchad, à Fishdam, près de Baga. Ces attaques, menées par une faction de Boko Haram se revendiquant du groupe Etat islamique, se multiplient ces dernières semaines.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

COP24

La Turquie sollicite le soutien du Congo

A deux mois de la tenue, en Pologne, de la COP24, l'ambassadeur turc au Congo, Can Incesu, a échangé récemment sur la question avec la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault.



L'ambassadeur de Turquie s'entretenant avec la ministre du Tourisme et de l'environnement (Adiac)

« Nous avons parlé des questions différentes, dont l'une était les préparatifs de la Convention des Etats signataires de l'accord de la convention de lutte contre le réchauffement climatique, donc la COP24 qui se tiendra en Pologne. J'avais une demande de soutien à émettre à

madame la ministre concernant la Turquie. Nous avons besoin du soutien d'un pays comme le Congo qui a une notoriété importante dans les questions de lutte contre le réchauffement climatique », a déclaré l'ambassadeur de Turquie.

Outre la COP24, les deux per-

sonnalités ont parlé de la coopération dans le domaine du tourisme. « Nous avons déjà un mémorandum d'entente signé entre les deux pays, récemment entré en vigueur et nous avons parlé de sa mise en application », a indiqué Can Incesu.

Bruno Okokana

CLIMAT

L'accord de Paris au bord du précipice à Bangkok

Les pays en développement ont accusé, dans la capitale thaïlandaise, les pays industrialisés de ne pas tenir leurs engagements dans les investissements verts.

Cent quatre-vingt-quinze Etats de la planète se sont réunis dans la capitale thaïlandaise pour préparer le prochain sommet COP24 sur le climat, prévu en décembre, à

à contenir le réchauffement mondial sous les 2°C, voire 1,5°C, par rapport à l'ère préindustrielle. La question du financement et de la transparence des contributions

«Les pays développés sont responsables de la vaste majorité des émissions historiques et bon nombre se sont considérablement enrichis en brûlant des combustibles fossiles».

Katowice (Pologne). A cette occasion, les pays en développement se sont insurgés contre les États-Unis et leurs alliés, qu'ils ont accusé de saper les négociations visant à prévenir le réchauffement climatique. Ils ont dénoncé "le travail de sape" des États-Unis. Les discussions de Bangkok ont aussi porté, entre autres, sur la finalisation des règles visant à mettre en oeuvre l'accord de Paris sur le climat, notamment

a été abordée. L'accord prévoit une aide annuelle de cent milliards de dollars d'ici à 2020 destinés aux pays pauvres. Certains pays en développement ont accusé les États-Unis et leurs alliés occidentaux d'un manque de volonté en matière d'investissements verts. Pour Amjad Abdullah, représentant d'une quarantaine de nations, «les pays développés sont responsables de la vaste majorité

des émissions historiques et bon nombre se sont considérablement enrichis en brûlant des combustibles fossiles». Or les États-Unis et d'autres pays développés sont hostiles à une trop grande transparence et rechignent à s'engager sur des financements futurs. Les pays en développement affirment qu'ils ont besoin de financements transparents et prévisibles.

La question principale aujourd'hui c'est la réinstauration de la confiance qui manque aux pays en développement. Toutefois, quelques progrès ont été retenus, précisément sur les nouvelles technologies. La responsable à l'ONU de la lutte contre le changement climatique, Patricia Espinosa, a reconnu qu'« aucun problème n'avait été encore complètement résolu » et pour que la COP24 soit un succès, il faut "accélérer le travail et renforcer la volonté politique". Pour Harjeet Singh, de l'ONG ActionAid, l'accord de Paris est au bord du précipice.

Noël Ndong



airtel
LE RESEAU DES SMARTPHONES

PROMO RENTRÉE SCOLAIRE

**AIRTEL VOUS ACCOMPAGNE
POUR LA RENTRÉE**

Gagnez jusqu'à 100.000F par Airtel money
et des kits scolaires
S'inscrire au ***6262#**



Chez Airtel, les **forfaits MASOLO+** et **Internet** activés vous font gagner par tirage au sort des **kits scolaires (Primaire, Collège, Lycée)** et jusqu'à **100.000F** par **Airtel money**.

Comment Participer ?

- S'inscrire en composant ***6262#**
- Activer un **forfait**

Avec Airtel, la rentrée est assurée...

MÉCÉNAT

Une association marocaine promet son soutien à Keim Oboura

Le consul honoraire de la République du Congo à la Région Casablanca-Settate, également présidente de l'Association marocaine de la solidarité africaine (Amsa), Naoual Atlas, s'est engagée à aider l'artiste musicien congolais, président de l'orchestre tradi-moderne Universal Sanza d'Ano.

En séjour récemment à Brazzaville, Naoual Atlas est allée avec son staff composé de Marguerite Homb, la sénatrice Boukoko du département de la Sangha et Fred Nganga, visiter le musée d'Ano du notable Keim Oboura. A cette occasion, l'orchestre Universal Sanza d'Ano a ébloui cette délégation par

une prestation en son honneur. Au sortir de cette visite, Naoual Atlas a promis un soutien multiforme à l'artiste pour l'année 2019. Liant l'acte à la parole, elle a joint au téléphone le ministre délégué des Affaires étrangères du Maroc chargé de la zone Afrique pour le mettre en contact avec l'artiste Keim Oboura.

« Nous nous sommes concertés avec le ministre. Il m'a demandé mes DVD, tout en m'assurant de se battre pour m'inviter à la prochaine édition du festival Mawazine- Rythmes du monde, qui est le troisième grand festival au monde. La deuxième promesse, c'est que je serai l'invité

d'honneur au mois de mai 2019 au pèlerinage organisé en l'honneur des étudiants africains au Maroc », a indiqué l'artiste aux «Dépêches de Brazzaville».

En effet, tout part d'un voyage au Maroc. Keim Oboura faisait partie de la délégation du ministre des Af-

fares étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso, invitée au festival Mawazine à Rabat, du 21 au 28 juin dernier. A cette occasion, l'artiste musicien avait rencontré Naoual Atlas, qui s'était présentée à lui comme une ressortissante d'Oyo, localité qu'elle a découverte grâce à l'ex-première dame du Gabon, la regrettée Edith Lucie Bongo Ondimba. C'est à partir de là que la présidente de l'Amsa s'est engagée à soutenir l'artiste tradi-moderne Keim Oboura. Cette association, précisons-le, est implantée dans près de six pays africains, dont l'antenne du Congo Brazzaville présidée par le Pr Kinzongi.

« Je remercie le couple présidentiel, le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso, ainsi que le journal Les Dépêches de Brazzaville pour le soutien qu'ils ne cessent de m'apporter », a déclaré Keim Oboura, exprimant sa gratitude à tous ceux qui le soutiennent.

Bruno Okokana

« Nous nous sommes concertés avec le ministre. Il m'a demandé mes DVD, tout en m'assurant de se battre pour m'inviter à la prochaine édition du festival Mawazine- Rythmes du monde, qui est le troisième grand festival au monde. La deuxième promesse, c'est que je serai l'invité d'honneur au mois de mai 2019 au pèlerinage organisé en l'honneur des étudiants africains au Maroc »,



Le consul dansant avec les artistes de l'orchestre Universal Sanza d'Ano (Adiac)

NÉCROLOGIE



Son Excellence vice Premier ministre Firmin Ayessa, Claver Sylvestre Itoua, Daniel Ockanda Bambous, Delphine Ebola et Emilienne Mboulé, les familles Appolinaire Aya, Octave Yoka, Jeanne Eguessi, les enfants Oyombo et Adjembo informent les parents, amis et connaissances de Brazzaville, Makoua et d'autres localités du décès de leur soeur, nièce, fille et grand-mère Jeanne Sophie Oyombo, le samedi 8 septembre à 10h. La veillée se tient sur la rue Haoussa au n°89 à Poto-Poto, Brazzaville. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Alain Fouka, les enfants Fouka, Adjembo et Oyombo informent les parents, amis et connaissances du décès de leur mère et tante, Mme Oyombo Jeanne Sophie, le samedi 8 septembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis n°89 rue Haoussas à Poto-Poto Brazzaville. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO Cie **CAP CONGO**

JAZZ & VIN DE PALME

Adaptation du texte d'Emmanuel Dongala
Chorégraphie : Cie Cap Congo & Herman Diephuis - Création lumière : Cléo Konongo

Juvhet Badinga, Vesna Mbelani, Maël Minkala, Karel Kouléany, Loïck Ngoukoko

GRATUIT

SAMEDI 15 SEPTEMBRE // 19H00 // SALLE SAVORGNAN

DRAME DU 4 MARS 2012

Les sinistrés sollicitent l'allocation d'une somme importante au budget 2019

Dans un entretien aux «*Dépêches de Brazzaville*», le 10 septembre, le président du collectif des victimes des déflagrations de Mpila, Narcisse Osselaka, a appelé les parlementaires à inscrire, dans la loi des finances 2019, une ligne budgétaire plus conséquente en leur faveur.

«*Ce que nous demandons à l'Etat, c'est que bientôt les députés vont entrer en session budgétaire et les sinistrés, par ma voix, souhaitent que ce qui a commencé ne s'arrête pas. Donc, qu'un effort plus conséquent soit fait par l'allocation d'une somme plus importante en 2019* », a dé-

claré Narcisse Osselaka.

Le président du collectif des sinistrés du 4 mars a toutefois reconnu qu'en 2018, l'Etat a engagé une somme de sept cents millions FCFA pour un début de résolution de leur situation. «*C'est vrai qu'en 2018, le parlement a mis à la disposition de ce dossier*

des sinistrés, sept cents millions au budget du ministère de la Construction et ce dernier a engagé cette somme. Mais notre préoccupation, après la rencontre avec les autorités, notamment avec le Premier ministre, chef du gouvernement, et le président du Sénat, était de dire que la question était tellement restée en suspens qu'il fallait qu'un geste soit fait de façon systématique pour commencer tant soit peu à l'évacuer », a

poursuivi Narcisse Osselaka.

Pour ce collectif, les sept cents millions FCFA alloués au titre du budget 2018 et qui ont servi tant soit peu à la reconstruction des zones touchées par les explosions n'ont pas répondu à leurs attentes.

Leur président a invité, par la même occasion, les parlementaires des zones sinistrées à s'impliquer davantage dans ce dossier. Narcisse Osselaka a précisé que les sinistrés du 4 mars 2012 s'identifient

en quatre catégories: ceux qui n'ont pas encore construit leurs maisons; ceux qui ont construit sur fonds propres; les victimes corporelles; enfin les commerçants qui attendent leur dédommagement afin de redémarrer leurs activités. Il a indiqué qu'une permanence sera ouverte prochainement dans l'enceinte de la Commune de Talangaï pour toutes les préoccupations des concernés afin d'éviter les grand-messes.

Jean Jacques Koumba

LIBYE

Des trafiquants d'êtres humains se font passer pour du personnel onusien

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a appelé les autorités libyennes à agir contre les passeurs qui se prennent pour des agents de l'ONU afin de cibler des migrants.

«*Des rapports fiables de nos sources et des réfugiés suggèrent que les trafiquants et les passeurs se font passer pour du personnel des Nations unies, y compris du HCR, à différents endroits en Libye* », a déploré dans un communiqué l'agence humanitaire onusienne consternée par ces informations.

Selon le Haut-Commissariat, «*ces criminels* » ont été repérés dans des points de débarquement et des plaques tournantes de trafics d'êtres humains où ils utilisent des gilets et d'autres articles affichant des logos similaires à ceux du HCR.

Les informations reçues par l'institution proviennent de réfugiés qui ont déclaré avoir été vendus à des trafiquants en Libye et soumis à des abus et à la torture, notamment après avoir été interceptés en mer. L'agence onusienne recueille actuellement plus d'informations et enquête sur ces allégations.

En Libye, le HCR et ses partenaires sont présents aux points de débarquement officiels pour fournir une assistance humanitaire et médicale vitale aux réfugiés et aux migrants, précisément de la nourriture, de l'eau et des vêtements. Les équipes du Haut-Commissariat sont également présentes sur ces points de débarquement pour suivre la situation, aider et identifier les personnes plus vulnérables afin d'essayer de trouver des solutions, en particulier dans les pays tiers.

Une fois que ces réfugiés et migrants sont rentrés à terre, les autorités libyennes les transportent vers des centres de détention gérés par la direction de la lutte contre les migrations illégales qui relève du ministère de l'Intérieur libyen. Toutefois, «*le HCR n'est pas engagé dans le transfert de réfugiés des points de débarquement vers les centres de détention*», a tenu à préciser l'agence onusienne.

Le HCR a, cependant, reçu des informations faisant état d'atrocités indicibles commises contre des réfugiés et des demandeurs d'asile dans les rues de Tripoli, notamment des viols, des enlèvements et des actes de torture. «*Une femme a déclaré au HCR que des criminels inconnus avaient kidnappé son mari et l'avaient ensuite violé et torturé son bébé de un an. Elle a dit que l'enfant avait été déshabillé et sexuellement harcelé par les criminels* », a rapporté l'agence onusienne. De nombreux réfugiés ont été détenus en Libye dans des zones proches des affrontements et risquaient de devenir des dommages collatéraux si des roquettes frappaient les centres. Des milliers de personnes ont fui ces centres de détention pour tenter de sauver leur vie. Bien qu'opposé à la détention de réfugiés et de demandeurs d'asile, le Haut-Commissariat a instamment demandé que des alternatives à la détention soient mises en place, y compris l'utilisation immédiate du Centre des rassemblements et des départs à Tripoli. Cet établissement doit servir de plate-forme pour que les réfugiés et demandeurs d'asile puissent trouver sécurité dans des pays tiers et sera géré par le ministère libyen de l'Intérieur et par le HCR. «*Le centre peut accueillir mille réfugiés et demandeurs d'asile vulnérables et est prêt à être utilisé* », a souligné l'agence onusienne. À Tripoli, la situation des réfugiés et des migrants vivant dans les zones urbaines ou en détention s'est considérablement détériorée ces dernières semaines, en raison des affrontements violents. La Mission d'appui des Nations unies en Libye a pu obtenir un cessez-le-feu entre les parties en conflit dans la capitale libyenne.

Josiane Mambou Loukoula

SANTÉ EN AFRIQUE

Les Etats invités à améliorer la qualité des prestations

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a rendu public, le week-end dernier, son nouveau rapport, demandant aux pays africains d'améliorer sensiblement les services de santé offerts à la population.

Le rapport publié par le bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Afrique note que la mauvaise qualité des prestations menace les acquis dans le domaine de la santé, même si une embellie notable est enregistrée de l'état de santé au niveau du continent. Cet état, indique le document, ne peut être maintenu et consolidé que si les pays améliorent la qualité des prestations de services de santé essentiels à l'endroit des malades.

Dressant l'état des lieux de la santé en Afrique et insistant sur le rôle joué par les systèmes de santé ainsi que leur impact sur la population, le document précise que la situation s'est considérablement améliorée. Cette amélioration se traduit par un relèvement de l'espérance de vie de la population, d'autant plus qu'entre 2012 et 2015, il y a eu une progression remarquable, comparativement à d'autres régions du monde.

«*Je suis fier que les Africains vivent maintenant plus longtemps et en meilleure santé. Car, de trois ans de santé de plus est un cadeau qui fait notre fierté à tous. Naturellement, nous espérons pouvoir préserver ces acquis et voir la région Afrique se hisser au niveau des normes mondiales de santé* », a déclaré dans ce rapport, la directrice régionale de l'OMS, Matshidiso Moeti.

Evoquant, par ailleurs, les signes de cette amélioration, l'expertise souligne que les infections des voies respiratoires inférieures, le VIH et les maladies diarrhéiques demeurent les principales causes de mortalité. C'est pourquoi, les pays ont mis l'accent sur la prévention et le traitement de ce trio à travers la mise en œuvre des programmes spécialisés. Ce qui a entraîné une baisse importante des décès imputables à ces pathologies.

«*La charge de morbidité provoquée par les dix maladies les plus mortelles a diminué de 50 % depuis 2000 et la mortalité liée à ces pathologies a reculé de quatre-vingt-sept à cinquante et un décès pour cent mille personnes entre 2000 et 2015* », indique le rapport.

Inclure toutes les pathologies pour conserver les acquis

Cependant, pour conserver cette tendance, l'enquête de l'OMS reconnaît que pour que la couverture sanitaire universelle devienne réalité, il est nécessaire d'améliorer la situation, en ce qui concerne toutes les pathologies, c'est-à-dire en ne prenant pas seulement en compte les maladies prioritaires qui ont une incidence sur la santé de la population. Les affections chroniques telles que les maladies cardiaques et le cancer faisant maintenant plus de victimes car une personne sur cinq âgées de 30 à 70 ans peut mourir d'une maladie non transmissible.

«*Les pays ne parviennent pas à fournir des services essentiels à deux groupes d'âge importants, à savoir les adolescents et les personnes âgées. Avec le vieillissement de la population en Afrique, les personnes âgées ont besoin de soins de santé qui leur soient destinés* », souligne encore le document. Ainsi, pour le bureau régional de l'OMS, les services de santé doivent suivre l'évolution des tendances en matière de santé. «*Dans le passé, nous nous sommes concentrés sur certaines maladies dans la mesure où celles-ci étaient à l'origine d'un nombre anormalement élevé de décès. Nous avons réussi à mettre un terme à ces menaces mais la santé de la population est maintenant remise en cause par un large éventail d'affections. Pour ce faire, nous devons trouver une approche nouvelle et plus globale de la santé* », a ajouté la directrice régionale dans le rapport.

La qualité des soins liée à la performance des systèmes de santé

Selon ce document d'expertise, l'état de santé est davantage lié à la performance des systèmes de santé car mieux ils fonctionnent, plus l'état de santé est durable. Cependant, dans ces systèmes de santé, les personnes, les institutions et les ressources nécessaires pour fournir des services liés à la santé ne sont utilisés qu'à 49 % de la capacité potentielle. «*Les*

systèmes de santé ne fournissent toujours pas à la population la gamme des services dont elle a besoin. Et ils ne sont pas en mesure de résister aux chocs, lorsqu'ils font face à des flambées de maladies », ajoute le rapport en insistant encore sur le fait que, les investissements plus importants dans le personnel de santé et la proximité des établissements de santé avec les patients sont essentiels pour obtenir un bon niveau d'accès. Malheureusement, l'on enregistre en moyenne seulement deux médecins et quinze lits d'hôpital pour dix mille personnes. Alors qu'un examen du lien entre les dépenses de santé et le bien-être montre aussi une faible association entre le financement et une vie en bonne santé.

Des dépenses très faibles en matière de santé en Afrique

A en croire le rapport, à l'heure actuelle, en moyenne 39 % des budgets consacrés à la santé sont utilisés pour l'achat de produits médicaux, alors que les dépenses consacrées au personnel de santé sont faibles et estimées à 14 % et celles des infrastructures à 7 %. Ainsi, l'analyse des habitudes de dépenses liées à la santé reconnaît que les pays ayant des systèmes de santé performants consacrent jusqu'à 40% de leurs investissements aux personnels et 33% aux infrastructures.

«*Treize pays ont dépensé moins de trois cents dollars mais avaient une espérance de vie en bonne santé comparable à celle de certains pays qui dépensent plus de cinq cents dollars. Par contre, un certain nombre de pays dépensent plus de cinq cents dollars mais leur niveau de santé est similaire à celui des pays dépensant un montant inférieur. Cette situation met en évidence la nécessité de se concentrer sur la façon dont les pays investissent leurs fonds destinés à la santé* », a déploré la responsable régionale de l'OMS dans le rapport avant de conclure que les Etats africains sont déterminés à atteindre les objectifs de développement au plan sanitaire. Ils se sont engagés, a-t-elle dit, à assurer une vie de la population en bonne santé et à promouvoir le bien-être pour tous à tout âge ainsi qu'à atteindre une série d'objectifs sanitaires à l'horizon 2030.

Rock Ngassakys



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
N°23/DMI/PRISP/C/18**

« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL CHARGE DE LA FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT EN JAVA/EBS DES MEMBRES DU PROJET SYSTEME INTEGRE DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES (SIGFIP) »

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « consultant individuel international chargé de la formation et accompagnement en JAVA/EBS des membres du projet système intégré de gestion des finances publiques ».

2-L'objectif de la mission est de renforcer et accompagner les membres de l'équipe SIGFIP afin de maîtriser les technologies Oracle Application Development Framework (OAF) et JAVA dans le cadre des développements d'Oracle E-business Suite.

A la sortie de cette formation, les participants devront être capables de créer des modules et des fonctionnalités complémentaires dans le système. Une quinzaine d'Ingénieurs seront ainsi formés.

Les objectifs spécifiques ci-après seront poursuivis afin d'atteindre l'objectif général de la mission :

- aider les équipes dans la prise en main des développements en java des nouvelles fonctionnalités dans Oracle E-Business Suite ;
- renforcer les compétences de l'équipe des développeurs pour bien comprendre tous les développements spécifiques qui auront été implémentés dans le cadre de SIGFIP ;
- accompagner l'intégralité de l'équipe des développeurs à une complète autonomie dans le développement de nouvelles fonctionnalités du système.

3-L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidat(e)s à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation.

4-Le Profil du consultant:

Les qualifications du consultant devront répondre aux spécifications ci-après :

- être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC + 5) - Ingénieur en conception des systèmes informatiques ou tout autre diplôme équivalent ;
- justifier d'une expérience de dix (10) ans en développement dans les technologies d'Oracle E-Business Suite R 12 ;
- avoir au moins cinq (5) d'expérience en développement dans E-Business Suite ;
- justifier au cours des deux (2) dernières années dans le développement en AOF et JAVA dans E-Business Suite R 12 ;
- justifier d'une solide expérience dans l'animation des sessions de formations en développement, dans l'exécution et l'accompagnement des projets E-Business Suite R 12 dans la sous-région Afrique Centrale serait un atout ;
- avoir une bonne maîtrise de la langue française.

5-Le travail sera effectué sur une période de soixante (60) jours à compter de la date de signature du contrat

6-Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 24 septembre 2018 à 16h00 et porter clairement la mention (consultant individuel international chargé de la formation et accompagnement en JAVA/EBS des membres du projet système intégré de gestion des finances publiques)

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU PSTAT À
BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS
D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS,
ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél: +242 22 613 31 08:
prispmarkets@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 07 septembre 2018

Le Coordonnateur du PRISP,

Jean Noël NGOULOU

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

National, 6^e journée

Boulogne-sur-Mer bat Mari-gnane (3-2). Avec Davel Mayela entré à la 71^e, alors que les Nordistes menaient 3-1. Bradley Mazikou a été remplacé à la 85^e lors de la victoire de Cholet à Drancy-0-1).

L'Entente-Sannois-Saint-Gratien l'emporte à Bourg-en-Bresse (2-0). Sans Jonathan N'Sondé, absent du groupe. Sans Ryan Bidounga, non convoqué, Le Mans l'emporte à Villefranche 2-1.

Au classement, Boulogne-sur-Mer mène la danse avec 13 points. Le Mans est 3^e avec 12 longueurs, devant Cholet, 6^e avec 10 points. L'Entente est 12^e avec 6 points.

Camille Delourme

LIGUE JUNIOR NBA 2018

La Fondation Guillaume sur la première marche du podium

L'équipe s'est imposée en finale 72 à 47 face à celle du lycée Pierre-Savorgnan-de Brazza, le 8 septembre au gymnase Etienne-Monga.

Le trophée ligue junior NBA de Brazzaville s'est achevé par le sacre des basketteurs de la Fondation Guillaume. Plébiscité meilleur joueur de la compétition, Gerd Etongako a déclaré: « La victoire n'a pas été facile, parce que l'adversaire a tenu bon. Mais nous avons réussi à nous imposer et remporter le trophée mis en jeu dans le cadre de l'édition 2018 de la ligue Junior NBA ». Les basketteurs de la Fondation Guillaume n'ont laissé aucune chance à leurs adversaires. Ils ont mené au score du premier jusqu'au dernier carton de cette finale pour tant âprement disputée.

Finalement, le lycée Pierre-Savorgnan-de Brazza s'est contenté de la deuxième place. « Nous avons commis des erreurs techniques qui ont permis à l'adversaire de faire des changements directs pour finir au panier. On a mal joué. Le score est très décevant », a indiqué Grace Ke-

de "Basketball sans frontières Afrique" qui sera organisé en Afrique du Sud, en préparation des Jeux NBA Afrique 2018.

MTN est son partenaire officiel ainsi que l'Office du sport scolaire et universitaire. A travers cette initiative, la ligue junior NBA en-



L'équipe vainqueur en compagnie des officiels (Adiac)

vin Nsana, capitaine de l'équipe vaincue. A titre individuel, il a été sélectionné pour participer à la seizième édition du camp annuel

de Brazzaville est une ligue de basketball préscolaire pour les jeunes âgés de 18 ans au moins. La société de téléphonie mobile

seigne les fondamentaux de jeu à la base en vue de développer et améliorer le niveau du basketball pour les joueurs et entraîneurs.

Rominique Makaya

RWANDA

Une campagne pour mettre fin à la transmission du VIH mère-enfant

L'opération lancée le 10 septembre vise à éliminer la transmission mère-enfant de la maladie, éviter de nouvelles infections et maintenir les mères en vie.

Selon le ministère de la Santé, la campagne qui fait partie d'une initiative continentale intitulée «Free to Shine Rwanda», ou «Naître libre pour briller», vise à sensibiliser et à renforcer la responsabilité pour mettre fin au VIH/sida infantile et maintenir les mères en vie et en bonne santé.

Son lancement dans la capitale Kigali a attiré deux mille cinq cents personnes dont de jeunes mères, des jeunes et des représentants d'organisations de la société civile, des Nations unies, d'ONG et d'organismes gouvernementaux.

La ministre de la Santé, Diane Gashumba, a déclaré que la campagne vise à mobiliser les citoyens, en particulier les femmes en âge de procréer, afin d'accéder aux services de prévention du VIH pour enrayer les nouvelles infections chez les enfants et maintenir leurs mères en vie. « La campagne veille à ce que les femmes enceintes aient accès aux soins prénatals précoces et reçoivent

« La campagne veille à ce que les femmes enceintes aient accès aux soins prénatals précoces et reçoivent des services de prévention de la transmission mère-enfant dans les établissements de santé du pays »

des services de prévention de la transmission mère-enfant dans les établissements de santé du pays », a-t-elle ajouté.

Selon la ministre, la campagne «Free to Shine Rwanda» vise zéro nouvelle infection d'ici à 2020 et l'éradication possible de la transmission de la mère à l'enfant en Afrique d'ici à 2030. La ministre a déclaré qu'en 2011, le Rwanda avait lancé une campagne nationale pour l'élimination de la transmission de la mère à l'enfant. Le taux de transmission est passé de 4,3% en 2011 à 1,5% cette année.

ZIMBABWE

Une épidémie de choléra fait seize morts

Seize personnes sont décédées, la semaine dernière, à Harare, des suites de la maladie qui s'est désormais propagée à la province des Midlands, ont rapporté hier les médias locaux.

L'épidémie s'est déclarée dans les banlieues densément peuplées de Glen View et Budiro, et cinq morts étaient à déplorer le 7 septembre.

Le responsable des services de santé de la municipalité de Harare, Clemence Duri, a dé-

claré au journal « The Herald » que les autorités surveillent de près les zones affectées et ont déployé des équipes de réponse.

« Le bilan des victimes s'est élevé à seize morts depuis dimanche », a-t-il indiqué.

« Bien que nous ne soyons pas encore sûrs de la cause de ces décès, nous suspectons qu'il s'agisse du choléra en raison des symptômes présentés », a-t-il expliqué.

Clemence Duri a ajouté que cent six personnes ont été admises dans un hôpital spécialisé dans les maladies infectieuses à Harare.

Il a appelé les habitants à consommer de l'eau traitée et confirmé que plusieurs puits ont été fermés.

Quatre autres cas liés à l'épidémie ont depuis été enregistrés dans le district de Gokwe Nord de la province des Midlands.

ZAMBIE

L'Etat dément la cession des biens publics aux entreprises chinoises

Le gouvernement zambien a réfuté, le 8 septembre, les informations selon lesquelles il négocierait vouloir céder de biens publics à des sociétés chinoises à cause d'une dette trop lourde.

La porte-parole du gouvernement, Dora Siliya, a fait le démenti sur Twitter, soulignant que certains projets financés par la Chine n'étaient même pas encore achevés.

« La position du gouvernement est que toutes ces informations relatives à la vente ou au rachat par la Chine de biens publics tels (que) la ZNBC (radiodiffuseur national), l'aéroport internatio-

nal Kenneth-Kaunda et la Zesco (producteur et diffuseur national d'électricité) sont fausses », a-t-elle tweeté. « Les projets de migration numérique à la ZNBC et de l'aéroport KK ne sont même pas encore terminés. Comment pourrait-on alors

« Les projets de migration numérique à la ZNBC et de l'aéroport KK ne sont même pas encore terminés. Comment pourrait-on alors faire référence à un défaut de remboursement compte tenu des délais de grâce ? »

faire référence à un défaut de remboursement compte tenu des délais de grâce ? », s'est-elle demandé.

La semaine dernière, le bimensuel African Confidential avait affirmé que des pourparlers étaient en cours pour qu'une entreprise chinoise prenne le contrôle de la Zesco en raison de la dette.

Xinhua

ELIMINATOIRES CAN 2019

Le résumé de la deuxième journée

Groupe A

La Guinée équatoriale a battu, samedi à Bata, un faible Soudan (1-0). Mettant ainsi le Sénégal sous pression avant son déplacement à Madagascar.

Une rencontre marquée par une bousculade qui a fait un mort et trente-sept blessés avant la rencontre qui s'est soldée par un score de 2-2 partout avec quelques frayeurs pour les Lions d'Aliou Cissé.

Guinée équatoriale – Soudan : 1-0 (1-0)

But : Nsue (30^e mn) pour la Guinée équatoriale.

Madagascar-Sénégal : 2-2 (1-1)

Buts : Voavy (44^e mn) et Koulibaly (68^e contre son camp) pour Madagascar, Moussa Konaté (27^e mn) et Baldé Keita (62^e) pour le Sénégal.

Classement

1) Sénégal, 4 pts, 2) Madagascar, 4 pts, 3) Guinée équatoriale, 3 pts, 4) Soudan, 0 pt.

Programme de la 3^e journée

Sénégal-Soudan et Guinée équatoriale-Madagascar le 10 octobre

Groupe B/2^e journée

Pour la première sortie de Clarence Seedorf sur le banc du Cameroun, les Lions indomptables ont frôlé la correctionnelle aux Comores. Les insulaires ont ouvert le score rapidement et les champions d'Afrique en titre, hôtes de la prochaine édition, ont dû attendre la 80^e mn et un but de l'Angevin Bohaken pour ne pas rentrer bredouilles.

Battus au Cameroun lors de la première journée, les Lions de l'Atlas d'Hervé Renard se sont eux relancés au détriment du Malawi (3-0).

Comores – Cameroun : 1-1 (1-0)

Buts : El Fardou (15^e mn) pour les Comores, Bohaken (80^e) pour le Cameroun.

Maroc – Malawi : 3-0 (2-0)

Buts : Ziyech (3^e) ; En-Nesyri (42^e et 78^e mn) pour le Maroc.

Classement :

1) Cameroun, 4 pts, 2) Maroc, 3 pts, 3) Malawi, 3 pts, 4) Comores, 1 pt.

Programme de la 3^e journée :

Cameroun-Malawi et Maroc-Comores le mercredi 10 octobre

Groupe C

Sans surprise, les Aigles du Mali ont fait le plein de points à Juba face au Soudan du Sud (3-0). Samedi, Pierre-Emerick Aubameyang a sauvé des Panthères du Gabon peu inspirées face au Burundi (1-1). Avec ce point à l'extérieur, les Hironnelles prennent la deuxième place du groupe ;

Soudan du Sud-Mali : 0-3 (0-1)

Buts : Marega (45^e mn), S.Coulibaly (71^e) et Adama Traoré pour le Mali.

Gabon – Burundi : 1-1 (0-1)

Buts : Aubameyang (75^e mn) pour le Gabon, Berahino (40^e) pour le Burundi.

Classement

1) Mali, 6 pts, 2) Burundi, 4 pts, 3) Gabon, 1 pt, 4) Soudan du Sud, 1 pt.

Programme de la 3^e journée

Mali-Burundi et Gabon-Soudan du Sud le 10 octobre

Groupe D

Dans l'ambiance tendue et surchauffée du stade de Bakau (le match a débuté avec près de deux heures de retard), l'Algérie de Djamel Belmadi n'a pu faire mieux qu'un match nul face à la Gambie (1-1). Mais les Fenecs conservent leur première place grâce au résultat vierge du Togo face au Bénin.

Togo-Bénin : 0-0

Gambie – Algérie : 1-1 (0-0)

Buts : Ceesay (49^e mn) pour la Gambie, Bounedjah (47^e) pour l'Algérie.

Classement

1) Algérie, 4 pts, 2) Bénin, 4 pts, 3) Gambie, 1 pt, 4) Togo, 1 pt.

Programme de la 3^e journée

Algérie-Bénin et Togo-Gambie le 10 octobre.

Groupe E

Vainqueurs au Nigeria lors de la première journée, le Bafana ne confirment pas et perdent deux points à Durban face à la Libye (0-0).

Les Super Eagles eux se relancent en l'emportant facilement à Roche Caïman (3-0).

Afrique du Sud – Libye : 0-0



Seychelles – Nigeria 0-3 (0-2)

Buts : Musa (15^e), Awaziem (34^e) et Ighalo (sur penalty, 57^e) pour le Nigeria

Classement

1) Libye, 4 pts, 2) Afrique du Sud, 4 pts, 3) Nigeria, 3 pts, 4) Seychelles, 0 pt

Programme de la 3^e journée

Nigeria-Libye et Afrique du Sud-Seychelles le 10 octobre

Groupe F

Pour son premier match sur le banc des Harambe Stars, Sébastien Migné connaît les joies de la victoire, qui plus est face au Ghana (1-0). Dimanche, les Walyas d'Ethiopie ont imité les Kényans face à la Lone Star de Sierra Leone (1-0).

Kenya – Ghana : 1-0 (1-0)

But : Opoku (40^e mn contre son camp) pour le Kenya.

Ethiopie-Sierra Leone : 1-0

But : Getaneh Kebede (35^e mn) pour l'Ethiopie.

Classement:

1) Ghana, 3 pts (+4), 2) Sierra Leone, 3 pts (+0), 3) Kenya, 3 pts (+0), 4) Ethiopie, 3 pts (-4)

Programme de la 3^e journée

Ghana-Sierra Leone et Ethiopie-Kenya

Groupe H

Un court mais précieux succès face à la Centrafrique permet au Syli National de prendre la tête du groupe H.

Malgré une fin de match crispante à Kigali, les Eléphants de Côte d'Ivoire se relancent grâce à leur victoire sur le Rwanda (2-1).

Rwanda-Côte d'Ivoire : 1-2 (0-1)

Buts : Kagere (64^e mn) pour le Rwanda, Kodjia (45^e mn) et Gradel (48^e) pour la Côte d'Ivoire.

Guinée-Centrafricaine : 1-0 (0-0)

But : Seydouba Soumah (71^e mn) pour la Guinée.

Classement

1) Guinée, 6 pts, 2) Côte d'Ivoire, 3 pts, 3) Centrafrique, 3 pts, 4) Rwanda, 0 pt.

Programme de la 3^e journée

Côte d'Ivoire-Centrafricaine et Guinée-Rwanda

Groupe I

Bien aidée par une bourde de Koffi, le portier des Etalons, la Mauritanie a battu le Burkina 2-0. Les Mourabitounes confirment leur progression constante des dernières années.

Angola-Botswana : 1-0 (1-0)

But : Gelson Dala (30^e mn) pour l'Angola.

Mauritanie – Burkina Faso : 2-0 (2-0)

Buts : Diakhité (37^e mn) et Camara (40^e) pour la Mauritanie.

Classement

1) Mauritanie, 6 pts, 2) Burkina, 3 pts, 3) Angola, 3 pts, 4) Botswana, 0 pt

Programme de la 3^e journée

Burkina-Botswana et Angola-Mauritanie le 10 octobre

Groupe J

Portés par un Mohamed Salah des grands soirs (deux passes décisives et deux buts, un penalty manqué dès la 2^e mn), l'Egypte a corrigé le Mena du Niger et se relance après une défaite initiale en Tunisie.

Des Aigles de Carthage qui prennent, tranquillement, trois points au Swaziland avec deux passes décisives de Khazri.

Egypte – Niger : 6-0 (3-0)

Buts : Mohsen (13^e et 73^e mn), Ashraf (20^e), Salah (29^e mn sur penalty et 86^e) et Elneny (90^e+2) pour l'Egypte.

Swaziland-Tunisie : 0-2 (0-2)

Buts : Khenessi (17^e mn) et Sliti (37^e) pour la Tunisie.

Classement

1) Tunisie, 6 pts, 2) Egypte, 3 pts, 3) Swaziland, 1 pt, 4) Niger, 1 pt

Programme de la 3^e journée

Tunisie-Niger et Egypte-Swaziland le 10 octobre

VIE DES PARTIS

Guy Romain Kinoussia rejette son éviction de l'UDR-Mwindanda

Le président de la formation politique ne reconnaît pas sa radiation par le Conseil national à l'issue de sa sixième session extraordinaire du 8 septembre à Brazzaville, estimant que le congrès est la seule instance habilitée à le démettre de ses fonctions.

Joint au téléphone par la rédaction des «Dépêches de Brazzaville», Guy-Romain Kinoussia a indiqué que la décision du Conseil national de son parti était un non-événement parce qu'elle n'est pas conforme aux textes fondamentaux régissant l'Union pour la démocratie et la République (UDR-Mwindanda). Il a déclaré avoir été élu au cours d'un congrès et ne peut être démis que par cette instance.

En effet, dans une motion de défiance, le Conseil national de ce parti, réuni en sa sixième session extraordinaire, a prononcé la radiation pure et simple de Guy Romain Kinoussia, en considération des actes

graves qu'il aurait commis.

Il lui a été reproché un certain nombre de griefs, notamment l'insoumission par voie de presse aux décisions du Conseil national prises au cours de sa cinquième session extraordinaire du 20 mai 2017, relatives à la participation du parti aux élections législatives de juillet 2017. Les participants à cette réunion lui reproche également, la dissolution du Conseil national ; du bureau politique ainsi que des organes intermédiaires de la fédération de Brazzaville, au cours d'un meeting le 14 septembre 2017, à Massissia, dans le 8^e arrondissement de Brazzaville ; la suspension d'un des membres



Guy-Romain Kinoussia

de ce parti, en l'occurrence Mayadi, président de la commission ad hoc de Pointe-Noire élu par l'assemblée générale de la fédération de cette ville le 8 mai 2014, laquelle était présidée par Guy Romain Kinoussia, à la tête d'une forte délégation du bureau politique.

Il faut ajouter à ces griefs d'autres motifs tels que le remplacement de Dieudonné Mayadi par Denis Nguembo, qui serait l'un de ses amis, la création des structures parallèles dont la commission d'investissement, commission ad hoc déstabilisatrice de la cohésion et de l'unité du parti, le dénigrement des cadres dirigeants du parti, la falsification des documents du parti, notamment le logo et la carte de membre. Ces prérogatives sont dévolues au seul Conseil national.

Jean Jacques Koumba

ZONE CÉMAC

La BEAC mise sur le secteur hors-pétrole

La contribution du secteur à la croissance des Etats de la sous-région est estimée cette année à 1,5% du produit intérieur brut (PIB) contre 1% pour le secteur pétrolier, indique l'institution financière.

Dans son dernier rapport sur les perspectives économiques et financières, la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) table sur un taux de croissance du PIB de 2,5%, de même une réduction du déficit budgétaire (hors dons) à 0,3% du PIB. Pendant ce temps, le déficit extérieur courant (hors dons) remonterait à 4,8% du PIB, contre 4,3% en 2017.

Pour la période 2019-2021, les experts de la Banque centrale espèrent une accélération de la croissance de 3,5% à 4,1%, grâce aux activités du secteur hors-pétrole. Nonobstant la légère hausse du prix du baril de pétrole qui se situe aux environs de 78 dollars américains, l'économie pétrolière stagne en moyenne au Gabon, au Cameroun, en Guinée équatoriale, au Congo et au Tchad.

Fiacre Kombo

DÉTOURNEMENT DES PENSIONS À LA CRF

François Nguimbi exige une réaction de la justice

Le directeur général de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF), lors de son récent passage sur les antennes de «Radio-Congo», a demandé à la justice de faire la lumière sur le sujet qui met à mal de nombreux pensionnaires.

La commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude dénonçait, dans l'un de ses rapports, le détournement de deux mois de pensions, notamment de novembre et décembre 2016 à la CRF. Elle annonçait par la même occasion la remise du dossier au procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville. Pour François Nguimbi qui a pris les fonctions après cette période, les pensions avaient été effectivement virées sur le compte LCB de la CRF, avant d'être sorties et portées disparues. «Aucun retraité n'a perçu le moindre franc de ces pensions. Donc, cela reste un problème d'actualité, un problème grave. J'ai une exigence : c'est qu'au nom des retraités, que ce dossier ne soit pas allé en justice pour y mettre la poussière dessus et porté disparu. Il faut qu'il soit traité, parce que c'est un devoir moral pour nous, pour l'Etat. Une fois que le gouvernement a fini par virer cette somme sur notre compte, continuité de l'administration oblige, j'en suis le responsable moral », a reconnu le nouveau directeur général.

En effet, François Nguimbi a insisté sur le fait que la justice congolaise puisse traiter cette affaire afin qu'une lumière soit faite et que les auteurs soient connus. «Si l'on venait à découvrir que c'est quelque chose qui n'est pas prévu, que le gouvernement nous rende cet argent des retraités et qu'il s'organise avec la justice pour le récupérer. C'est aussi une démarche

possible », a-t-il insisté, précisant qu'il s'agit d'une dette exigible.

Environ six cent cinquante agents émargent au budget de la CRF

Faisant le bilan de son action, l'ancien ministre du Travail, de la fonction publique, chargé de la sécurité sociale a rappelé que sa première tâche a consisté au contrôle physique et documentaire de tous les agents évoluant à la CRF afin d'en déterminer, entre autres, la masse salariale. Ainsi, environ six cent cinquante travailleurs ont été recensés. Reconnaisant l'urgence de payer les pensions, il s'est interrogé si le nombre d'agents pouvait gêner la paie ou est un facteur des déséquilibres de tout le retard constaté. «Même si cela a forcément une incidence, je me suis dit pour l'heure, il faut s'attaquer à l'essentiel au lieu de chercher des boucs émissaires. Trouver sous l'autorité de la tutelle comment régler le problème de la paie des pensions des retraités parce que vous savez, il y a nombre de retraités qui, depuis des années, ont leurs décisions d'arrêtés de concession. Ayant cotisé, ils ont droit à la pension mais ne l'ont pas perçue jusqu'aujourd'hui », a-t-il rappelé.

Vers l'association paie des salaires et virement des pensions ?

Interrogé sur les arriérés de pensions que les retraités de la CRF cumulent actuellement (une dizaine

de mois), il a remercié les retraités pour leur calme et, cependant, ne souhaite pas que leur prise en compte soit négligée. En effet, après une année 2017 très difficile pour les pensionnaires, le gouvernement a entamé depuis deux mois le paiement des mois de janvier et février 2018. Pour lui, il s'agit de la concrétisation du discours du chef de l'Etat du 30 décembre 2017 qui instruisait le gouvernement de veiller pour que les salaires et les pensions soient virés pendant la même période. «Je pense que c'est le cas ces derniers mois. Avant août on a viré une pension et maintenant on paie une autre. J'imagine que nous allons maintenant vers cette association paie des salaires et virement des pensions. A nous de continuer de travailler pour mettre cela en exergue », espère l'ancien ministre de la Fonction publique et de la réforme administrative.

Revenir aux fondamentaux

Pour éviter des détournements et des manipulations de fonds et autres tracasseries administratives, le directeur général de la CRF a annoncé l'envoi des retraités dans les différentes banques à travers l'opération « Bancarisation ». Justifiant sa démarche, il a rappelé que les paiements aux lieux d'assignation à travers la carte biométrique ont montré leurs défaillances. Il s'agit, entre autres, de la multiplication de ces cartes en plusieurs exemplaires par la CRF, permettant aux retraités de percevoir de fortes masses d'argent partout. Le but de la bancarisation, a-t-il dit, est de faire en



François Nguimbi/DR

sorte que la CRF puisse revenir à ses fondamentaux : gérer administrativement les effectifs.

C'est ainsi que depuis le 1er mars dernier, une disposition a été prise, renvoyant tous les retraités à la banque sans exception, sauf les lieux où il n'y a pas de banque. Cela permettra d'éviter le versement de quatre-vingts à cent millions FCFA à la commission chargée de payer les retraités. «Aujourd'hui, près de 70% sont déjà en banque (soit ceux qui ont plus de cent mille). Nous avons commencé par la phase de cent mille et allons descendre jusqu'à 0 FCFA, parce que de la même manière que le ministre de la Fonction publique ne gère que les effectifs sans intervenir dans les salaires, la CRF doit à partir de 2019 n'avoir qu'à gérer les effectifs et ne plus intervenir dans les fonds de pensions », a annoncé François Nguimbi, précisant que l'année prochaine, le budget de la CRF devra contenir les fonds des pensions, les fonds de fonctionnement et les fonds d'investissement.

Parfait Wilfried Douniama

VIE ASSOCIATIVE

L'Association d'aides et de soins à domicile pour personnes âgées envisage de déployer ses activités

L'ONG prévoit d'organiser, du 1er au 12 octobre, conjointement avec le ministère de la Santé et de la population ainsi que d'autres partenaires nationaux et internationaux, une tournée à travers l'ensemble des départements du Congo.



Les membres de l'AASDPAC et des partenaires sortant de la réunion de travail

Dans le cadre de la célébration cette année de la Journée internationale de la personne âgée, l'Association d'aides et de soins à domicile pour personnes âgées (AASDPAC) entend saisir l'occasion pour déployer ses activités sanitaires à travers tout le pays. Elle en profitera pour mettre en place ses bureaux d'agence au niveau des chefs-lieux de département, commune, arrondissement, district et autres. En plus des soins infirmiers à apporter aux personnes âgées à domicile, cette tournée permettra aussi la signature des plans d'actions conjoints adaptables à l'échelle de chaque département. Expliquant l'importance de la prise en charge de la personne âgée par sa structure, le président de l'AASDPAC, Auguste Valairy Loko, a indiqué que cette tâche, en Afrique en général et au Congo en particulier, relevait autrefois de la famille et de l'Etat. Cependant, les pouvoirs publics éprouvent aujourd'hui d'énormes difficultés pour

continuer seuls à le faire et les familles s'épuisent de plus en plus, en raison des mutations sociales et de la pauvreté. Cette situation, a-t-il dit, nécessite donc la mise en place d'une vraie réflexion pour une meilleure prise en charge médico-sociale.

« Dès sa création, l'AASDPAC a opté pour un nouveau modèle d'association fondé sur le professionnalisme de ses membres, une gouvernance structurée sur l'intelligence collective et la notion du développement durable. Par ses actions, l'AASDPAC contribue à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées à travers la promotion de la santé, l'accès aux services de santé et aux soins à domicile, la promotion de l'accès équitable aux services de santé chez les personnes vulnérables en République du Congo », a signifié Auguste Valairy Loko, dont l'association est basée à Pointe-Noire.

Séverin Ibara

SPECTACLE

Kevin Mbouandé conquiert le public ponténégrin

L'artiste musicien a drainé la foule des grands soirs dans la ville océane, à l'occasion de son concert livré le week-end dernier au stade Tata Loboko plein à craquer.

Entouré de ses musiciens sur une scène impressionnante, Kevin Mbouandé s'est produit pendant près de deux heures à la kermesse du stade Tata Loboko. Un savant mélange d'anciennes et de nouvelles chansons issues de son dernier album a été proposé. Parfaitement centré dans son corps comme dans son chant, la star brazzavilloise semblait inébranlable tout au long de son spectacle. Kevin Mbouandé rêvait de se produire à nouveau à Pointe-Noire et il l'a fait. L'artiste a donné un concert exceptionnel à la hauteur de sa réputation, le 8 septembre, devant un public totalement conquis, devenant le temps d'une soirée, le dieu du stade Tata Loboko.

Le public s'est déplacé en masse. Ils étaient près de huit mille spectateurs, petits et grands fans, de tous les milieux confondus, à faire la fête au rythme des tubes de la star brazzavilloise. Dès midi, ils étaient nombreux à vouloir pénétrer dans l'enceinte du stade Tata Loboko pour être aux premières loges de ce concert inédit.

Après une grande animation des membres de

son groupe Patrouille des stars et avec toute l'ascension sonore qui pouvait se développer, Kevin Mbouandé a fait son apparition sur scène. Comme pour tester la foule, il marque son entrée par le fameux cri du moment « Okoméma Congo na mutu » et soudain, l'ancre du stade Tata Loboko paraît trop exigü pour contenir toute la foule extasiée. L'artiste a entamé son concert en interprétant ses plus beaux morceaux parmi lesquels, le « Papa des papas », « Tonton partout-partout » et bien évidemment « Congo uni », une chanson qu'il considère comme un prêche pour l'amour du pays. Entre chaque chanson, la star, micro à la main et les yeux grands ouverts, n'arrêtait pas de regarder l'espace comble de Tata Loboko, une manière pour lui de témoigner son amour à ce public qui l'a toujours soutenu.

Pour tout dire, ce concert restera à jamais gravé dans la mémoire des Ponténégrins. Porté par une énergie débordante et une voix homogène, Kevin Mbouandé a amené ses fans au firmament. L'éclectisme et la qualité de ses chansons ont complètement séduit le public qui a chaleureusement salué sa performance tout en réservant un triomphe mérité à cette soirée.

Hugues Prosper Mabonzo

TRANSPORT EN COMMUN

L'inquiétude gagne les usagers à la veille de la rentrée des classes

A trois semaines du début des cours, la population à Pointe-Noire s'interroge sur l'imminente reprise des activités de la Société de transport urbain public (STUP), arrêtées il y a plus d'une année.



L'engouement des usagers pour les bus de la STUP lors de leur mise en circulation

La faillite de la STUP a redonné, depuis, libre cours aux caprices des contrôleurs et conducteurs des bus et mini bus privés. Une situation qui inquiète la population, à l'orée de la reprise des cours. « Bientôt la rentrée des classes aura lieu mais rien ne présage l'imminente reprise de la société de transport public urbain et cela risque d'exposer une fois de plus les passagers aux anciens caprices des transports en commun privés », entend-on dire.

La reprise des activités de la STUP n'est pas du tout certaine. En effet, lors d'une séance de questions orales avec débat au gouvernement, le ministre de l'Economie, de l'Industrie et du portefeuille public déclarait devant l'Assemblée nationale que cette société avait eu 92 millions de recettes en novembre 2017, alors que ses dépenses s'élevaient à 203 millions, avec plus de 110 millions de gap. Et en décembre de la même année, ces recettes étaient de 75 millions tandis que les dépenses étaient estimées à 267 millions. Ainsi donc en trois mois d'exercice, la STUP a engagé plus de 430 millions de déficit et plus de trois millions de dette envers les fournisseurs de carburant et pièces détachées.

Pour la population, l'Etat a tout le pouvoir de relancer cette société en sollicitant le recours des partenaires économiques divers. « Même en pleine année scolaire, l'Etat pourrait faire de son mieux pour que la société STUP redémarre tant bien à Brazzaville qu'à Pointe-Noire. L'Etat est conscient des calvaires que vivaient des élèves, étudiants et travailleurs avant la mise en service de cette société », soutient une certaine opinion.

A l'avènement de la STUP, « Les Dépêches de Brazzaville » écrivaient le 6 janvier 2015, dans la rubrique « Fait du jour » : « Une chose est évidemment de doter Brazzaville et Pointe-Noire de bus de transport en commun, une autre chose est d'en assurer la pérennité par un bon management : par le passé, les deux villes avaient expérimenté avec des fortunes diverses des sociétés de ce type, la société des transports de Brazzaville (passée ensuite à société des transports urbains de Brazzaville ; STB et STUB), puis société des transports de Pointe-Noire (STPN). La gestion de celles-ci avait été critiquée avec pour résultat la mise de la clé sous le paillason pour les deux entreprises ». Est-ce la même chose qui revient ?

Faustin Akono

**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**

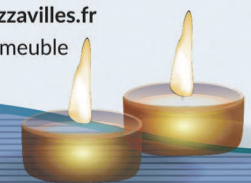


Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble
les Manguiers (Mpila), Brazzaville



CAN CAMEROUN 2019

Le Congo n'a plus droit à l'erreur

Les Diables rouges ont été tenus en échec, le 9 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat 1-1, par les Warriors du Zimbabwe en match comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la compétition.

Les Congolais, battus lors de la première journée par les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC), ont encore laissé filer les points alors qu'une victoire à domicile devrait leur faire énormément du bien. Au finish, la déception est énorme.

Le Congo reste troisième avec un petit point, soit trois de moins que le Zimbabwe et la RDC. Il doit encore sa survie dans cette compétition grâce au nul d'un but partout concédé par les Léopards à Monrovia devant le Liberia.

Les Congolais qui auront une fois de plus l'avantage d'évoluer dans leurs propres installations n'ont plus droit à l'erreur. Ils doivent à tout prix gagner leur prochain match du 10 octobre contre les Libériens pour avoir leur destin en main. Or la victoire en compétition officielle fuit les Diables rouges depuis la dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui s'est jouée au Gabon en 2017. Le Congo avait battu, le 4 septembre 2016 à Kintélé, la Guinée Bissau 1-0. Il faudrait un sursaut d'orgueil. C'est, d'ailleurs, ce qui a manqué aux Diables rouges dans leur premier acte du match contre le Zimbabwe.



Thievy Bifouma a répondu à Khama Billiat/Adiac

ils n'ont cadré aucune frappe.

Avec l'entrée de Junior Loussoukou, les Diables rouges ont retrouvé une âme

Les joueurs de Valdo ont fait une entame très décevante. Logique avant tout. Puisque d'entrée, le sélectionneur avait aligné six joueurs à vocation défensive comme s'il jouait pour le nul. La conséquence a été beaucoup plus visible car les Diables rouges n'ont pas été à mesure de mettre en difficulté la défense du Zimbabwe. Pire,

Manquant de rythme, le onze national, handicapé par la blessure après le premier quart d'heure de Marvin Baudry, tombe dans le piège à la 21e mn quand Khama Billiat a conclu de belle manière la première occasion franche des Warriors. Sur sa première frappe cadrée, le Zimbabwe était devant. Il avait même plus d'ap-

pétit puisque dans les minutes qui suivaient, il se créait une énorme opportunité de faire le break. Chansel Massa, très inspiré, a maintenu son équipe en

Chansel Massa sauve le point du nul

Les Congolais égalisent dès l'entame de la seconde période. Merveil Ndockyt a pris les choses en main avant de délivrer une passe décisive à Thievy Bifouma qui, d'une frappe croisée, a remis les deux équipes à égalité. Il signe son deuxième but en autant de matches dans ces éliminatoires après cette seule frappe cadrée par les Diables rouges. A la suite de cette égalisation, les Congolais ont cru mieux faire mais Delarge Dzon a manqué l'occasion de 2-1. Junior Makiessé a tenté deux enveloppées qui n'ont malheureusement pas été cadrées. Les Warriors ont essayé de forcer la décision dans le dernier quart d'heure. Heureusement pour le Congo, Chansel Massa a une fois de plus sorti le grand jeu à la 76e mn pour sauver le point du nul.

« Je suis conscient que la tâche devient difficile car nous n'avons qu'un point. Mais rien n'est perdu. Nous ne sommes pas encore éliminés après ce match nul. Nous allons continuer à travailler pour gagner le prochain match à domicile contre le Liberia et gagner les deux autres matches qui viendront après. Il faut à tout prix se qualifier pour la CAN. On va se battre pour atteindre cet objectif », a déclaré Valdo Candido à l'issue du match

James Golden Eloué

Une dizaine de blessés à l'entrée du stade Massamba-Débat

Des supporters des Diables rouges ont été blessés le dimanche lors d'une bousculade à l'entrée du complexe sportif peu avant le démarrage du match Congo-Zimbabwe. La sécurité est pointée du doigt.

Les Diables rouges ne s'étaient plus produits au stade Alphonse-Massamba-Débat depuis la fin des Jeux africains de Brazzaville 2015. Trois ans après, les gestionnaires des sports ont pris la décision de faire jouer le match Congo-Zimbabwe comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations au stade Alphonse-Massamba-Débat.

À l'entrée du stade, les personnes chargées d'assurer la sécurité des spectateurs en dehors des terrains ont chacun un rôle. Il y a d'une part des stadiers pour effectuer le contrôle des billets et les policiers pour fa-

ciliter l'accès. Les deux doivent travailler en intelligence pour éviter les cas de force majeure. Le dimanche, le système sécuritaire a fait défaut. Car avant même le coup d'envoi de la ren-

contre, le Centre médico-sportif affirmait avoir enregistré une dizaine des blessés à cause de la bousculade.

« Beaucoup de gens voulaient rentrer pour suivre le match et puis il y a eu la bousculade à l'entrée du stade. Certains se sont retrouvés au sol écrasés par leurs camarades. Et,

« Quand on parle de volet santé, il est souvent négligé... La partie médicale, c'est d'avoir les moyens de la politique. Pour arriver à prendre en charge ce genre de personnes, il faut les moyens humains et matériels. Souvent les humains, nous les avons parce que la Croix-Rouge et les pompiers nous viennent souvent en aide. Mais l'accompagnement qui est le matériel pose souvent défaut »

on s'est retrouvé avec des blessés », a expliqué le directeur du Centre médico-sportif. Selon lui, il n'y a pas de cas graves à signaler. Il y a eu des blessures légères sauf deux blessés qui ont été évacués au Centre hospitalier universitaire.

« Je viens d'envoyer deux malades au niveau du CHU pour suturer les plaies. Il s'agit de grosses blessures très profondes qui ont besoin des sutures. Le premier a une blessure ouverte avec son fémur dehors. Je ne pouvais pas le suturer ici. C'était la même chose pour le deuxième. Pour les autres, ce sont des blessures superficielles », a assuré le Dr Okandzé Elenga avant de poursuivre que deux qui souffraient des problèmes de respiration et de vertige étaient en

observation.

Le Dr Okandzé Elenga a, par ailleurs, souhaité que les responsables accordent l'attention au Centre médico-sportif en lui dotant du matériel dont il a besoin. Et ce, dans le but de permettre aux blessés de recevoir les premiers soins. « Quand on parle de volet santé, il est souvent négligé... La partie médicale, c'est d'avoir les moyens de la politique. Pour arriver à prendre en charge ce genre de personnes, il faut les moyens humains et matériels. Souvent les humains, nous les avons parce que la Croix-Rouge et les pompiers nous viennent souvent en aide. Mais l'accompagnement qui est le matériel fait souvent défaut », a expliqué le directeur

J.G.E.